

La carte topographique

1. Définition :

On appelle carte topographique la représentation, sur un plan, d'une partie de la surface de la terre avec ses formes et son model. La terre ayant la forme générale d'un géoïde (sphère aplatie aux pôles), voisine de celle d'un ellipsoïde, la transformation d'une portion de la surface courbe de la terre en une surface plane qui est la carte implique une certaine déformation avec étirement. Pour le passage de la surface courbe de l'ellipsoïde à une surface plane, différents systèmes de projection ont été utilisés : projection de Bonne et projection Lambert.

Nous supposons dans ce qui va suivre que sur les étendues relativement faibles des cartes une surface horizontale est assimilable à un plan.

2. Etablissement des cartes topographiques :

La mise au point d'une carte nécessite deux opérations importantes : le **nivellement** et la **planimétrie**.

2.1. Le nivellement :

Permet de représenter le relief du terrain, mais cette représentation pose des problèmes : on ne peut indiquer l'altitude de chaque point de la carte aussi on a imaginé deux différents modes de représentation du relief : système des courbes de niveau système des hachures (abandonné car trop imprécis)

Exemple : Cartes en courbes de niveau :

On appelle courbe de niveau le lieu des points de la surface topographiques ayant même altitude, c'est-à-dire l'intersection de la surface topographique avec un plan horizontal.

2.2. Principe de l'établissement des courbes de niveau (Fig. 1) :

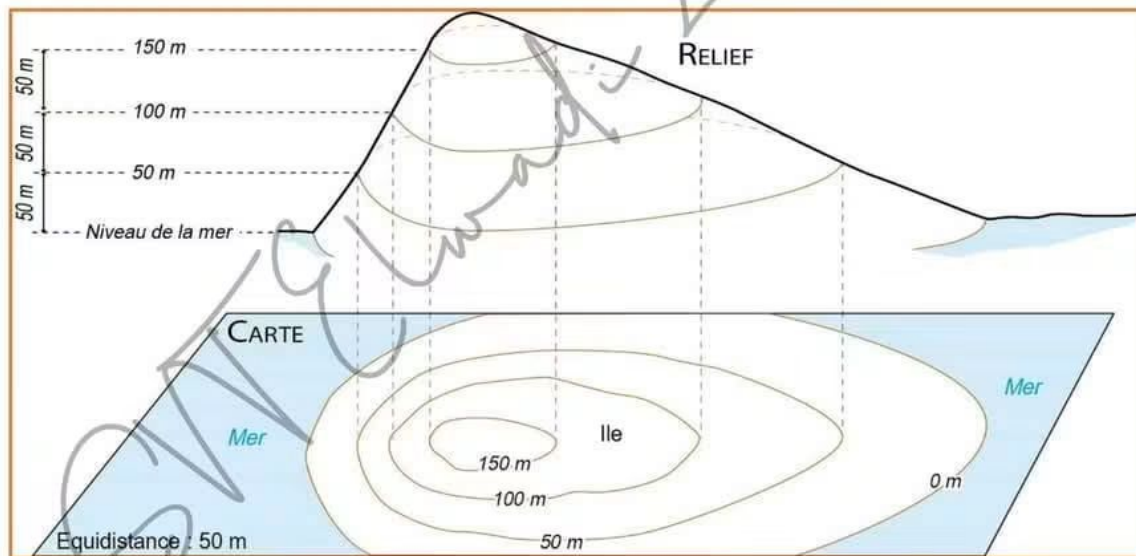


Fig. 1 : Principe d'établissement des courbes de niveaux

Considérons une série de plans horizontaux parallèles, équidistants qui coupent idéalement une surface topographique (une butte par exemple). Les intersections de la colline avec ces plans sont reportés sur le plan P. Ces projections se nomment, courbes de niveau.

La topographie de la surface terrestre est restituée par l'intermédiaire de **courbes de niveau**. Une courbe de niveau correspond à l'intersection de la surface topographique avec un plan horizontal d'altitude donné. Elle joint donc un ensemble de points de même altitude. La différence d'altitude entre les plans horizontaux est appelée **équidistance** des courbes de niveau.

2.3. Échelle :

Cette projection ne peut être utilisée que par réduction : celle-ci est exprimée par un nombre fractionnaire qu'on appelle échelle.

Définition : L'échelle est le rapport de la distance entre deux points sur la carte (d) et la distance couplée horizontalement entre les deux points correspondants sur le terrain (D).

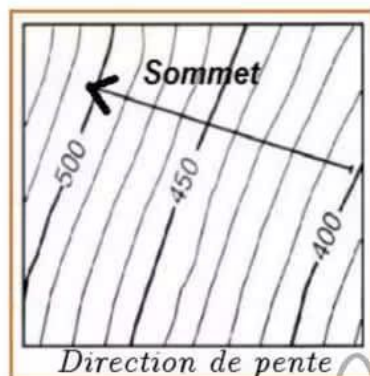
$$E = d / D$$

Les unités employées doivent être les mêmes au numérateur et au dénominateur. Une échelle au 1/50000 signifie que 1 cm sur la carte représente 50.000 cm ou 500 m sur le terrain.

Les échelles les plus courantes sont : 1/25000, 1/50000, 1/100000 et au-delà. L'échelle est d'autant plus grande que le dénominateur est plus petit.

Altitude des courbes de niveau :

L'altitude des courbes est souvent indiquée le long de leur tracé. En principe le bas des chiffres indiquant cette altitude est dirigé vers le bas de la pente.



Equidistance et écartement :

C'est la distance qui sépare deux plans horizontaux successifs : sur la carte elle correspond à la différence d'altitude entre deux courbes de niveau consécutives. Il ne faut pas confondre l'équidistance avec l'écartement des courbes en projection sur la carte.

- l'équidistance est constante ;
- l'écartement est variable, il dépend du relief ;

L'équidistance est indiquée dans la légende, en bas de la carte. Dans les zones plates à faible relief elle est de 5 à 10m ; pour les zones montagneuses, elle peut atteindre 20m, sinon une densité trop grande des courbes de niveau rendrait la carte illisible.

Si l'équidistance n'est pas indiquée, elle peut se calculer en comptant sur une pente toujours montante ou descendante, le nombre d'intervalles séparant deux courbes d'altitude connue est égale à la différence d'altitude entre ces deux courbes divisée par le nombre d'intervalles donnera l'équidistance.

2.4. Propriétés des courbes de niveau :

Différentes sortes de courbes de niveau :

Courbes maîtresses : Elles sont dessinées en traits plus accentués qui indiquent toutes les courbes de rang 5 c'est-à-dire tous les 50 ou 100m, le plus souvent l'altitude est indiquée sur les courbes maîtresses ; noter que entre deux courbes maîtresses il y a toujours 4 courbes normales.

Courbes normales : Elles sont dessinées en traits fins, elles s'intercalent entre les courbes maîtresses.

Courbes intercalaires : Elles sont dessinées en général en tirette. Lorsque la surface topographique est plate, les courbes de niveau sont espacées, pour amener plus de précision on est conduit à ajouter une courbe dite intercalaire dont l'altitude diffère d'une demi-équidistance de celle des deux courbes qui l'encadrent.

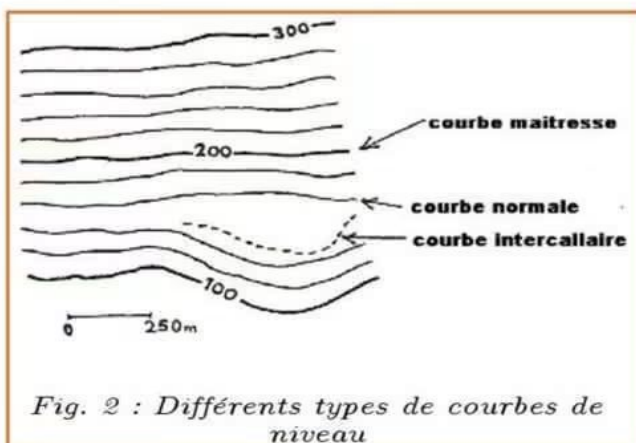


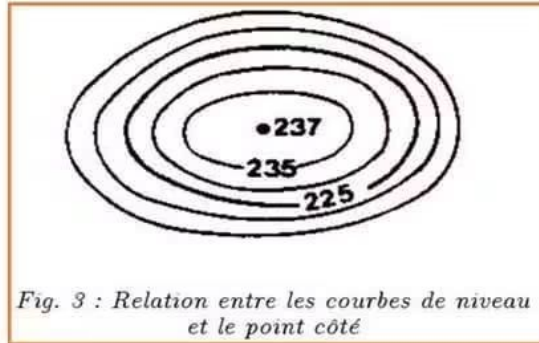
Fig. 2 : Différents types de courbes de niveau

La densité des courbes de niveau :

Rend compte du relief : les pentes fortes sont caractérisées par des courbes nombreuses et serrées ; à des courbes espacées et peu nombreuses correspond une région plate ou à faible pente (Fig.2).

Les points cotés :

A côté des courbes de niveau, il existe un certain nombre de points remarquables où l'altitude exacte est donnée, permettant de trouver facilement la valeur des courbes de niveau proches.



Exemple :

Soit une carte où l'équidistance des courbes est de 10m, supposons qu'au sommet d'une butte il y ait un point coté 374m, la 1ère courbe entourant ce sommet est donc de valeur inférieure sera la courbe 370 car elle sera un multiple de 10.

3. Planimétrie :

3.1. Définition :

C'est la représentation des divers éléments de la surface terrestre sur la carte topographique par des figurés caractéristiques conventionnée dont la signification est indiquée dans la légende de la carte. On adopte en générale les conventions suivantes : le bleu est pour l'hydrographie ; le noir est attribué à tout ce qui résulte de l'activité humaine, ainsi qu'à la toponymie (noms des lieux) ; le vert à la végétation ; le bistre (teinte voisine du marron) pour l'orographie (courbes de niveau).

4. Orientation de la carte :

4.1. Orientations :

Le bord de la carte est un méridien qui indique le nord géographique. En conséquence, chaque fois que l'on consulte une carte, on a le haut de la carte qui indique le nord géographique. Pour faire coïncider les éléments de la carte avec ceux du terrain, on doit orienter la carte en utilisant une boussole, c'est-à-dire en prenant comme référence le nord magnétique indiqué par l'aiguille aimantée.

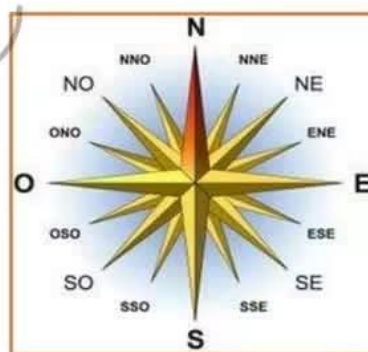


Fig. 4 : Principales orientations des cartes topographiques

5. Le profil topographique :

5.1. Définition :

Un profil topographique est une section par un plan vertical de la surface topographique, ce profil qui sera représenté à une certaine échelle, doit rendre compte des formes du relief.